

CANAL DE NANTES À BREST

LE DÉPARTEMENT OBTIENT LA REMISE EN NAVIGATION

Le Département a obtenu le feu vert préfectoral pour la remise en navigation d'une partie de la section costarmoricaine du canal de Nantes à Brest. Déclassé des voies navigables depuis 1957, le canal en Côtes d'Armor, qui est l'objet d'un plan ambitieux de développement porté par le Département, verra bientôt naviguer à nouveau des embarcations motorisées sur une distance de 15 kilomètres dans le prolongement du lac de Guerlédan, entre les écluses des Forges et de Coat Natous.

« C'est un signe très positif et une manière de renouer avec l'Histoire, s'est réjoui Alain CADEC, président du Département et député européen. Nous venons de présenter, fin juin, un rapport sur le développement du Centre-Bretagne en nous appuyant sur les trois piliers que sont l'abbaye de Bon-Repos, la base nautique de Guerlédan et le canal de Nantes à Brest. Cette remise en navigation s'inscrit dans ce plan ambitieux que nous allons mettre en œuvre pour donner au Centre-Bretagne la place qu'il mérite et dont le potentiel a trop longtemps été sous-estimé. J'ajouterais que la remise en navigation était très attendue localement, c'est une satisfaction que nous allons donc pouvoir partager avec nos partenaires. »

Concrètement, la demande de remise en navigation portée par le Département auprès de la Préfecture concerne la zone située en amont du lac de Guerlédan, entre les écluses n°137 (Les Forges) et n°146 (Coat Natous), soit une distance d'environ 15 kilomètres. Dans l'immédiat, seule l'écluse des Forges est manœuvrable. Des travaux seront engagés dès 2018 pour permettre progressivement l'utilisation des neuf autres écluses. Précisons que l'arrêté, signé le mercredi 5 juillet, autorise la navigation, à l'exception des mois de février, mars et avril, des embarcations n'excédant pas les 25 mètres de longueur, 1 mètre de tirant d'eau et les 4,5 mètres de large.

Pour Jean-Yves de Chaisemartin, vice-président du Département chargé des infrastructures, « c'est une excellente nouvelle. Nous avons choisi de doubler le budget investi pour le canal en 2017* et nous voulons en faire un incontournable des Côtes d'Armor. Cela se traduit par des travaux d'aménagement du halage, par la pose d'équipements d'accueil pour les randonneurs et des travaux de maçonnerie et de remplacement de portes sur les écluses. Nous développons également une nouvelle forme de partenariat avec la fédération départementale de pêche en leur mettant à disposition la maison éclusière de Bon Repos pour y proposer des animations grand public autour de la pêche. Tout cela va dans le bon sens, la remise en navigation ouvre de nouvelles perspectives sur le plan touristique. »

* Tableau des principaux investissements 2017 consentis pour un montant de 600.000 euros :

Travaux sur les écluses	Remise en état des maçonneries de l'écluse de Kerangall	Sept-oct
	Remise en état des maçonneries de l'écluse de Prat March (+ remplacement des portes)	Sept-oct
	Interventions pour l'écluse de Quistinic	À définir
	Petits travaux de maçonnerie confiés à l'entreprise d'insertion de Rostrenen « Études et chantiers »	Répartis sur l'année
Barrage du Korong	Travaux d'entretien, de sécurisation et de remise en état du barrage	Sept-oct
Aménagement	Sablage du chemin de halage sur 3,5 km (de Pont de Len à Keriou)	Sept-oct
	Secteur de la Grande tranchée : travaux de génie écologique et aménagements divers	Mars à juin
	Travaux de gestion forestière (3,8 km de Goariva à Stand Ar Dour), élagage et plantations	Nov-déc
Équipements d'accueil	Installations de table de pique-nique abritées, de bancs, d'un point d'eau, de barrières et de panneaux de signalétique	Avril à juin
Remise en navigation	Aménagement, travaux et études pour une possible remise en navigation partielle du canal (en attente de l'arrêté préfectoral)	Mai-juin

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

